



Communiqué de presse

Paris, mercredi 3 février 2016

Les français et le Denier :

Enquête sur ce don pas comme les autres

Créé par l'Église catholique en France après la séparation de l'Église et de l'État en 1905, le Denier de l'Église finance, en premier lieu, le traitement des prêtres ainsi que le salaire des laïcs en mission (le traitement des prêtres n'est pas pris en charge par l'État sauf en Alsace-Moselle).

L'ensemble des charges qui pèsent sur l'Église n'est cependant pas couvert par le Denier. Les diocèses et les paroisses bénéficient de la générosité des fidèles par le biais de quêtes, d'offrandes, de legs ou encore de donations. C'est l'ensemble de ces recettes qui permet de financer les besoins de l'Église.

Concernant le Denier, les études indiquent que ce don n'est pas considéré comme « un don comme les autres ». Il n'est pas ressenti comme un appel à la générosité mais plutôt comme un signe d'appartenance ou de fidélité envers l'Église. Le Denier est donc vu comme une contribution volontaire et sans tarif. Chacun donne en fonction de ses possibilités. En 2014, le montant moyen de la contribution au Denier était de 208€.

En 2013, lors de l'Assemblée plénière à Lourdes, les évêques ont approuvé la mise en place d'un dispositif national sur le Denier. Ce processus qui prend fin en 2016 s'est déroulé en trois phases : un questionnaire, une étude qualitative suivie d'une étude quantitative.

Ce plan triennal, intitulé « *Présents pour le Denier* » a interrogé (l'étude qualitative) la génération des 30-50 ans afin de connaître leur perception du Denier. Il en ressort les points suivants : cette génération donne au « coup de cœur » mais ne s'inscrit pas une démarche régulière de don ; les 30-50 ans sont très sollicités par d'autres acteurs et notamment des ONG ; enfin ils considèrent le don de manière générale comme un acte citoyen détaché de l'institution pour laquelle ils donnent, à savoir l'Église catholique et les valeurs qu'elle véhicule.

Cette génération manifeste un vrai besoin de clarté et de lisibilité relative au Denier. Ils attendent qu'il soit mieux expliqué afin de comprendre ce à quoi il sert dans les diocèses.

Cette étude qualitative fait ressortir notamment qu'en fonction du degré de pratique religieuse, la connaissance de ce qu'est le Denier varie :

- Les plutôt pas pratiquants ne savent pas ce qu'est le Denier
- Les pratiquants occasionnels confondent Denier et quête



- Les pratiquants réguliers connaissent le Denier mais à des degrés très variables

L'étude quantitative qui a été menée en juin 2015 fait ressortir différents éléments. Notamment, qu'ils soient catholiques pratiquants ou non, 64% des personnes interrogées sont attachées à la présence des lieux de cultes dans leur communes ; 77% des personnes interrogées, catholiques et sans religions mais de parents catholiques, déclarent connaître le vocable « Denier ». Enfin, parmi les personnes interrogées non contributrices au Denier, 63% considèrent que l'Église catholique ne peut pas se passer du Denier.

Ces études font clairement ressortir trois types de besoins : besoin spirituel, besoin sociétal et besoin rituel. A ces différents besoins correspondent différentes pratiques et différentes motivations pour donner. Elles donnent aussi à voir que l'attachement à l'Eglise catholique est fort et qu'un appel clair et bien émis peut rejoindre les personnes dans leur besoins.

Dans le cadre du plan « *Présents pour le Denier* », les diocèses ont entamé un travail sur leur propre pratique d'appel au Denier. Il en ressort des modifications dans les messages et les campagnes menées.